

# LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.482 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - SAMEDI 30 SEPTEMBRE 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

## ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 1.75 - Faits divers : 0.50  
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : A l'agence Havas, 2, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 5 fr. 0 Mo 0 Mo 0 Mo  
Autres départements..... 5 fr. 0 Mo 0 Mo 0 Mo  
Etranger (Union postale)..... 9 fr. 17 fr. 30 fr.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'Administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## Pour l'Avenir de la France

Le Petit Provençal a déjà fait ressortir tout l'intérêt qu'offrirait la conférence de M. de Monzie sur le Programme maritime de la France, conférence que l'éminent député du Lot, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, fera demain dimanche, à 10 heures du matin, aux Variétés-Casino de Marseille. Nous voudrions envisager la question d'un point de vue plus général, dire ici toute l'importance de l'heureuse entreprise nationale à laquelle se rattache cette conférence de M. de Monzie et les conférences de même ordre qui suivront. Car il y en aura d'autres. Celle de demain sera la première d'une série de conférences qui auront lieu non pas seulement à Marseille et dans les autres grands ports de France mais aussi dans diverses villes de l'intérieur : elle inaugurera une œuvre qui si elle est bien conduite, comme nous avons confiance qu'elle le sera, ne manquera pas d'être féconde en résultats précieux pour l'avenir du pays.

M. de Monzie aura toute compétence et toute autorité pour exposer demain le sujet qu'il a accepté de traiter, c'est-à-dire pour définir le programme maritime de la France. Sans doute ne suffit-il pas qu'une question soit définie pour qu'on puisse la considérer comme résolue. Mais il est indispensable de la définir d'abord, parce qu'il est indispensable de bien savoir ce que l'on veut entreprendre avant de commencer à réaliser. Et il importe aussi d'appeler sur ce problème, (nous voulons dire sur l'avenir de la marine marchande), l'attention de l'opinion publique. Il importe, en même temps que d'éclairer le pays, de le persuader de la gravité des intérêts nationaux qui sont en jeu. Une vaste tâche de propagande s'impose donc à la bonne volonté de tous ceux qui ont le patriotisme soucieux de ces grands intérêts : l'organisation de la série de conférences dont nous parlons tend précisément à l'accomplissement de cette tâche.

Il faut que les Français se rendent compte de la nécessité des efforts qui devront être mis en œuvre si l'on veut, non pas seulement sauvegarder, mais encore améliorer et développer l'avenir de notre marine marchande. Nous sommes en guerre, dira-t-on. Sans doute, et personne ne l'oublie. Mais tandis que la guerre poursuit son œuvre terrible, n'est-il pas utile de songer à ses lendemains ? Du sort de notre marine marchande dépendra directement le sort de tout notre avenir commercial. Or, la France ne pourrait pas sans péril se désintéresser de cet avenir.

La victoire, dont nous ne doutons pas un instant, nous fera une France plus libre, plus respectée, plus glorieuse. Elle nous ouvrira les plus larges et les plus brillantes perspectives d'avenir. Mais il faudra que nous sachions mener les conséquences pratiques qu'elle comportera. Il faudra que nous sachions exploiter matériellement autant que moralement. Il faudra que nous sachions en utiliser le prestige au profit

de notre industrie et de notre commerce. Or, comment pourrions-nous le faire si nous nous trouvions démunis des moyens nécessaires à une telle utilisation ? Et il est trop évident que, parmi ces moyens, parmi ces instruments de notre prospérité future, nous devons placer au premier rang une bonne marine marchande française.

Nous aurons besoin de ports bien aménagés et bien outillés, de ports aux bassins toujours plus nombreux et aux quais toujours plus étendus. Nous aurons besoin d'une flotte de commerce abondamment pourvue d'excellentes unités et susceptibles de faire face à tous les besoins. Nous aurons besoin d'un personnel considérable et puissamment organisé. Nous aurons besoin d'une législation heureusement appropriée aux véritables besoins de notre marine marchande, à ceux de notre commerce intérieur et extérieur. M. de Monzie dira tout cela demain mieux assurément que nous ne saurions le dire. Après lui, d'autres conférenciers, en d'autres villes, le diront aussi selon leurs vues personnelles ou leurs conceptions. Le programme qu'il est indispensable d'établir se trouvera ainsi tout à la fois précisé et développé en la série de conférences que Marseille va inaugurer. Et ce sera faire là, nous le répétons, la meilleure des choses, car la propagande préparera et provoquera l'action.

Aussi avons-nous le devoir de louer les efforts du Comité de secours aux Marins mobilisés. C'est ce Comité en effet qui organise l'œuvre des conférences, œuvre de philanthropie et de patriotisme puisqu'elle a pour but de prêter une aide aussi efficace que possible aux marins mobilisés, mais aussi et surtout œuvre de haut intérêt national. Placé sous la présidence d'honneur de M. Pottier, directeur de l'inscription maritime, et sous la présidence effective de M. Mannoni, chef du service du Pilotage, le Comité groupe toutes les grandes organisations maritimes de notre port. M. Réaud, des Inscrits maritimes, qui est son actif et dévoué secrétaire, y voisine avec M. Lapeyre, président du Syndicat des capitaines au long cours, avec M. Bayle, président du Syndicat des officiers mécaniciens, avec M. Mas, secrétaire du Syndicat des pilotes, avec M. Fabiani, président du Syndicat des capitaines au cabotage, avec M. Arnaud, président de la Coopérative des pêcheurs.

Ces messieurs n'ont pas eu de peine à obtenir, pour la conférence de demain, le patronage d'hommes de personnalités telles que celles de l'amiral Lefèvre, commandant la Marine à Marseille, de M. Estrine, président honoraire de la Chambre de Commerce, de M. Artaud, président de la Chambre de Commerce, de M. Dubout, président du Tribunal de Commerce, de M. Fraissinet, président du Syndicat des Armateurs marseillais, de M. A. Fouque, président de la section de la Ligue maritime française. Et de même qu'à Marseille, les concours s'empresseront vers eux partout où ils voudront que soit portée la bonne parole. Car l'œuvre, qui trouve tout naturellement son point de départ dans l'excellente initiative du premier port de commerce de France, n'est pas une œuvre locale mais une œuvre nationale. Il est de l'intérêt de tous les Français qu'elle aboutisse.

CAMILLE FERDY.

## 790<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 29 Septembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :  
Sur le front de la Somme, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès contre Frégicourt et Morval.

Lutte d'artillerie d'intensité variable au nord et au sud de la rivière.

Nuit calme partout ailleurs.

## AVIATION

Dans la journée du 28 un fokker, attaqué par un de nos pilotes, s'est écrasé sur le sol au nord de Reims. Un autre fokker, sérieusement touché, a piqué dans ses lignes.

## ARMÉE D'ORIENT

De la Strouma au Vardar, aucun événement important à signaler.

Sur les hauteurs du Kajmakalan, les Bulgares ont renouvelé leurs attaques dans la nuit du 28 au 29. A quatre reprises, les Serbes ont rejeté les troupes assaillantes dans leurs tranchées de départ, en leur infligeant de lourdes pertes.

Plus au Sud dans la région du Brod, une attaque ennemie a subi également un complet échec.

A notre aile gauche, la lutte d'artillerie se poursuit activement, sans action d'infanterie.

Nous avions ont lancé plusieurs bombes sur Monastir, où une explosion a été constatée.

# Communiqués officiels anglais

Londres, 29 Septembre.

L'état-major britannique fait les communiqués officiels suivants :

28 Septembre, 22 h. 45 :

Nous avons attaqué, le 28 septembre, la redoute Schwaben, dont la plus grande partie se trouve actuellement entre nos mains. Six cents prisonniers environ ont été faits par nous dans ce secteur au cours des dernières vingt-quatre heures.

La redoute est située sur la crête à 500 mètres au nord de Thiepval ; elle occupe le point le plus élevé de l'éperon de Thiepval et domine toute la partie nord de la vallée de l'Ancre.

Sur le reste du front, nous avons consolidé nos positions et avancé nos lignes au nord et au nord-est de Courcellette.

L'aviation a, comme de coutume, exécuté au cours de ces deux jours d'excellent travail. En liaison avec l'infanterie, elle a fait subir d'importants dégâts aux batteries ennemies. Nos aviateurs ont pris en plusieurs endroits sous le feu de leurs mitrailleuses des détachements et des convois en marche.

Dans un rapport sur la bataille de la Somme, récemment tombé entre nos mains, le commandant d'un corps allemand ayant pris part à la lutte, rend hommage aux qualités de nos troupes :  
« L'infanterie britannique, dit-il, attaque avec un grand mordant ; elle a la plus entière confiance dans la supériorité de son artillerie ; il faut reconnaître qu'elle sait s'organiser avec une extrême habileté sur des positions conquises qu'elle sait défendre avec opiniâtreté. Il est extrêmement difficile de déloger même de petits éléments lorsqu'ils sont une fois établis avec leurs mitrailleuses à la corne d'un bois ou dans un flot de maisons. »

La phrase suivante donne une idée de l'effet produit par notre artillerie :  
« Jusqu'ici, nos instructions inspirées par l'expérience de l'attaque et de la défense recommandaient un système de tranchées soigneusement construites. Sur le front de la Somme, les troupes n'ont, pour ainsi dire, rien trouvé qui ressemblât à une tranchée. »

29 Septembre, 11 h. 45 :

La nuit a été calme sur la plus grande partie de notre front.

Les positions conquises au nord de Thiepval ont été violemment bombardées. Nos grenadiers ont montré une grande activité vers la redoute Schwaben et la tranchée de Hesse, dont certaines parties sont encore occupées par l'ennemi.

Au début de la matinée, nos troupes ont enlevé la ferme fortement organisée qui se trouve à cinq cents mètres au sud-ouest du Sars.

Au nord d'Ypres et au sud-est de Bapaume, l'aviation a observé une forte explosion paraissant indiquer qu'un important dépôt de munitions venait de sauter. Le nuage de fumée s'élevait jusqu'à trois mille mètres.

## Pas de Récompense spéciale pour les Combattants de Verdun

Paris, 29 Septembre.

A la suite d'une démarche de M. Bersez, sénateur du Nord, auprès de M. le ministre de la Guerre, en vue de savoir s'il n'y aurait pas lieu d'attribuer une récompense spéciale aux combattants de l'armée de Verdun, M. le ministre a bien voulu faire parvenir à M. Paul Bersez la réponse suivante :

« Monsieur le Sénateur,  
« Vous avez bien voulu me demander de faire examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire attribuer une récompense spéciale aux combattants de l'armée de Verdun.  
« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'accord avec M. le général commandant en chef, je suis d'avis qu'il n'y a pas lieu de donner une suite favorable à cette suggestion.  
« En effet, toutes nos grandes unités se sont constituées au cours de la campagne de Verdun, et les unités engagées s'étendent à la presque totalité des combattants du front français et ne constituent pas une distinction particulière.  
« Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération. »

## IL Y A UN AN

# Jeudi 30 Septembre

L'ennemi bombarde violemment nos nouvelles positions à l'est de Soches.

En Champagne, nous avançons au nord de Massiges, et sur la route de Villy-sur-Tourbe.

La Bulgarie continue méthodiquement sa mobilisation.

M. Ventzolas déclare à la Chambre que la Grèce se rançonne aux côtés de la Serbie.

# LA GUERRE

## Le Mouvement révolutionnaire en Grèce

### UN NOUVEAU SUCCÈS ANGLAIS SUR LA SOMME

Paris, 29 Septembre.  
La Commission des pensions a approuvé l'avis de M. Loupeur sur le rapport de M. Giordan, relatif aux contrats d'assurance-vie dont les titulaires sont décédés ou devenus infirmes par suite de la guerre.

## LA SITUATION

De notre correspondant particulier -

Paris, 29 Septembre.

Quelle étrange explication donnent les Allemands de leur défaite de Comblès : « Par suite d'une préparation d'artillerie qui avait duré quatre jours, le sol était complètement bouleversé et, du fait de la sécheresse, un grand nuage de poussière s'était élevé. Nos observateurs ne pouvaient plus accomplir leur tâche. Il nous était impossible de savoir où l'ennemi rassemblait ses troupes pour l'attaque. Nous ne pouvions plus nous servir de notre artillerie de défense, et c'est pour ce motif que les colonnes d'infanterie ennemies arrivèrent jusque dans les positions allemandes sans avoir été touchées par le feu de notre artillerie. Il fut alors facile à l'adversaire, plus nombreux, de repousser l'infanterie allemande. »

Il faut être borné à l'instar d'un... Boche pour accepter comme argent comptant et vérité indiscutable ce récit de la prise de Comblès par le chef du grand état-major von Sudendorf, car la sécheresse n'était pas plus grande pour les Allemands que pour les Alliés, ni plus épais le nuage de poussière et, pour voir à travers ce nuage, les observateurs anglais et français avaient pas des yeux plus perçants ni des jumelles plus puissantes que leurs adversaires. Seulement, les Alliés possédaient un plus grand nombre de pièces de tous calibres et mieux approvisionnées : ce n'en comptait l'artillerie ennemie.

Nos aviateurs empêchaient les fokkers et drachens allemands de jeter un coup d'œil dans nos lignes, et, pour cela, n'hésitaient pas à les pourchasser et à les descendre dans leurs lignes. Notre infanterie et l'infanterie anglaise, loin de reculer devant le nuage de poussière, s'engageaient avec ardeur dans sa brume épaisse et, guidés par un sûr instinct, marchaient en avant toujours à la recherche de l'adversaire. Celui-ci semblait exercer sur les nôtres une véritable attraction, tandis qu'ils exerçaient sur lui une indiscutable répulsion qui se manifestait par une fuite désespérée de nombreux éléments adverses.

Les seuls avertis à retenir dans la note allemande sont donc ceux relatifs à l'infériorité de l'artillerie et à celle de l'infanterie. L'unité de front a eu justement pour effet d'accrocher l'ennemi au moment et au point voulu et de le réduire à cette pénurie générale et locale de matériel et d'hommes. C'est elle qui a permis à Broussiloff de faire 420.000 prisonniers et d'enlever 600 canons, 2.500 mitrailleuses ou engins de tranchées ; c'est elle qui a donné à l'armée d'Orient le moyen de repousser les assauts bulgares à Kajmakalan, elle encore qui favorisa la lente mais tenace avance des Italiens au Haut-Cordevole, vers le sommet du Stef, comme elle permet le développement de notre offensive en Picardie.

Que cette offensive soit suivie de victoires à jamais inscrites sur les tablettes de l'Histoire ou de ces mêmes progrès comme ceux réalisés par nos soldats cette nuit, ce matin, entre Frégicourt et Morval, et que note le bref communiqué de 15 heures !

MARIUS RICHARD.

## Comment Guynemer échappa à la mort

### IL RACONTE SES IMPRESSIONS

Paris, 29 Septembre.

Un de nos confrères raconte abiment l'aventure Guynemer, après avoir abattu trois appareils ennemis, fit une chute dont il sortit indemne. Il était à 3.000 mètres quand un obs éclatant de plein fouet dans une aile. Le trépas semblait blesser à mort ; toute l'aile gauche était complètement déchaînée. La toile flottait au vent et se déchirait davantage.

Au bout de quelques instants, il ne restait plus sur les nervures que l'espace d'un mouchoir de poche. L'avion tombait, s'effondrait, s'écrasait dans le vide, incapable de porter son pilote. Guynemer déclara qu'il se sentait perdu. La seule chose qu'il demandait à la Providence était de ne pas tomber en territoire ennemi.  
« Mais, j'étais incapable de manifester ma volonté, dit-il, mon appareil se refusait à obéir. A 1.600 mètres, je volais quand même ; le vent m'avait repoussé jusque dans nos lignes. »

« J'étais à demi heureux. Je songeais déjà à mon enterrement avec des camarades sympathiques derrière ma dépouille. Je n'avais plus à craindre les casques à pointe. Je sentais malgré tout que c'était la mort, et c'est une pensée peu agréable. La chute continuait ; je me efforçais de me réconforter par tous mes efforts. Rien n'y faisait, j'avais beau manœuvrer à droite, à gauche, pousser, tirer, je n'obtenais aucun effet. Le bolide ne ralentissait pas. »

« J'étais attiré invinciblement vers le sol où j'allais m'écraser. Le vol : un dernier geste brutal main vain ; je ferme les yeux, je vois la terre, je me plie dans un terrain à 150 kilomètres à l'heure en pylone. Un retentissant craquement, une forte commotion, je regarde ; il ne reste plus rien de mon appareil. »

« Comment je suis encore vivant ? Je me le demande. Je crois que ce sont les bottelles qui tenaient à mon siège qui m'ont sauvé. Par contre, elles étaient incrustées dans mes

épauls. Sans elles, je serais mort à l'heure actuelle. »

Et dans un éclat de rire, le rescapé ajoutait : « C'est infiniment drôle quand on y réfléchit, et, pendant vingt-quatre heures, j'ai été absolument « abruti ». C'est une curieuse impression. »

Puis, Guynemer reparut sur un nouvel avion pour continuer ses exploits.

## LA GUERRE EN ORIENT

# Les Evénements de Grèce

### L'attaché naval de Grèce à Paris démissionne et adhère au mouvement révolutionnaire

Paris, 29 Septembre.

En présence du mouvement magnifique de solidarité avec les Alliés, qui vient de se produire dans la flotte grecque, nous avons voulu connaître l'opinion du distingué attaché naval grec à Paris, le capitaine de frégate Botassias. Nous avons pu le rencontrer hier soir. Comme nous l'interrogeons, il nous a répondu :  
« Je ne puis vous accorder une interview, mais mon opinion vous la trouverez dans les deux télégrammes que j'ai envoyés aujourd'hui même à Athènes et en Crète, et dont voici le texte : »

« Ministère Marine, Athènes. »

« Dorénavant, considérez-moi comme démissionnaire de mon poste d'attaché naval à la légation royale, car je me range aux côtés de mon glorieux chef, l'amiral Connouriotis. »

« BOTASSIAS. »

« Amiral Connouriotis, La Canée (Crète). »

« Je salue avec respect et admiration votre geste sublime, digne des glorieuses traditions des Connouriotis, et je me range à vos côtés pour la réalisation de l'idéal national que vous poursuivez. »

« Capitaine de frégate BOTASSIAS. »

### La majorité de la presse conjure le roi de se rallier à l'Entente

Athènes, 29 Septembre.

La majorité de la presse grecque exhorte le roi et son gouvernement à hâter leur décision en faveur de l'Entente. Il y a encore rien d'officiel sur la décision définitive que prendra la Grèce. Le roi continue à s'entretenir avec les personnalités politiques et militaires. La tranquillité est complète à Athènes et dans les provinces.

## Le Gouvernement provisoire

### Une proclamation au peuple grec

La Grèce humiliée, envahie par l'ennemi doit être sauvée par la nation. — Il faut collaborer avec l'Entente pour chasser les Bulgares.

Athènes, 29 Septembre.

On mande de La Canée que le Journal Officiel du gouvernement provisoire a publié la proclamation suivante au peuple grec :  
Citoyens, la coupe d'amertume, d'avilissement, d'humiliation est presque remplie. Une politique, dont nous ne voulons pas examiner les causes a produit dans l'espace d'un an et demi de tels désastres dans la nation que celui qui compare la Grèce d'aujourd'hui à celle de cette époque doute qu'il s'agisse du même Etat.

La couronne, prêtant une oreille favorable aux mauvais conseillers, a poursuivi une politique par laquelle la Grèce, s'éloignant de ses amis traditionnels, a cherché à entrer en contact avec ses ennemis héréditaires. Les résultats de cette politique sont : à l'intérieur, le démantèlement constitutionnel et la décomposition ; à l'extérieur, le mépris et la raillerie ; autour de nous c'est l'effacement et la raillerie ; chez nous, l'anarchie !

Nos amis traditionnels et les protecteurs de la Grèce prennent des mesures de sécurité sur nos territoires et nous considèrent comme des ennemis. Nos armées socialistes occupent nos territoires. Nous avons laissé vaincre nos alliés Serbes, nous avons aidé les Bulgares à triompher. Nous avons empêché les premiers de passer sur notre territoire pour faire face à l'ennemi commun et nous avons ouvert le chemin à ce dernier pour faciliter son triomphe.

L'armée grecque, victorieuse en 1912 et 1913, abandonna sans combat les régions conquises trois ans auparavant. Rupel, Gevalla sont occupés, les populations grecques tuent devant l'invasisseur. Le drapeau grec est remplacé par celui du roi de Bulgarie. L'armée grecque prend l'ordre d'assister en témoin passif à ce crucifiement de la nation. Les notables grecs sont emmenés par les Bulgares pour des destinations inconnues, les combattants sont libérés d'agir à leur guise, l'hellénisme en Asie Mineure est persécuté. De tous les coins de la Macédoine, les réfugiés affluents et l'armée grecque est conduite en Allemagne, humiliée. Seuls les vrais patriotes sont appelés traitres. Les germanophiles d'Athènes célèbrent l'abolissement des libertés constitutionnelles dans une autre partie du royaume par les Bulgares.

La Grèce agonise, la Grèce expire. Voici où nous en sommes grâce à l'absolutisme et aux Allemands. Mais le moment n'est pas propice pour établir les responsabilités, c'est le moment de tenter le salut de la Patrie. Le meilleur moyen pour sauver le pays serait le rétablissement de l'unité nationale par le retour à une politique dictée par la conscience grecque et qui consiste, secondes puissances protectrices et combattant à côté de nos vaillants alliés Serbes, à chasser de notre territoire l'ennemi maudit.

Nous serons heureux, si le roi se décide même au dernier moment à se placer à la

# DECLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE

La guerre sera poussée à fond par l'Angleterre. -- L'Allemagne doit être mise dans l'impossibilité de recommencer de tels outrages à l'humanité.

Londres, 29 Septembre.

M. Lloyd George vient d'accorder l'interview suivante au correspondant de l'United Press et America qui lui avait demandé d'exprimer son opinion sur les récents bruits de paix. M. Lloyd George a répondu dans un langage sportif définissant ainsi la situation :

Maintenant que les tables semblent avoir quelque peu tourné, les Anglais ne sont pas décidés à s'arrêter parce que les Allemands poussent des cris de putois ou que leurs partisans bien intentionnés sans doute, mais sûrement mal inspirés, ont beaucoup de bruit. Depuis deux ans, le soldat anglais a passé de bien mauvaises heures. Il était mal entraîné et il crut un moment tous les Alliés battus dans le ring, mais il ne fit appel ni aux spectateurs ni à l'arbitre pour arrêter le match sous prétexte qu'il était trop brutal. Il ne demanda pas non plus qu'on changeât les règlements, il se contenta d'encaisser les coups même quand il était battu, tel un chien ; et pendant tout ce temps que faisait l'Allemand victorieux ? Se laissait-il du mauvais sang au sujet de ce terrible massacre ? Non, il partait d'annexer la Belgique, la Pologne comme résultat de ses victoires et tandis qu'il relisait la carte de l'Europe sans accorder la moindre attention aux désirs des peuples divers, le peuple anglais se préparait à payer le prix.

Nous savons qu'on doit payer pour avoir une armée prête durant ces mois ; quand il sembla que la fin de la campagne était imminente, l'Allemagne décida qu'il fallait un finish avec l'Angleterre. Nous rallions à ce qu'elle soit satisfait. La lutte se poursuivra jusqu'à un knock out.

Le monde entier y compris les neutres, avec les motifs humanitaires les plus nobles, doivent savoir qu'il ne peut pas être question d'ingérence extérieure à cette phase du combat. La Grande-Bretagne ne fit appel à aucune intervention quand elle n'était pas préparée pour se battre, elle n'en tolérera aucune maintenant qu'elle est prête, jusqu'à ce que le militarisme prussien soit détruit irrémédiablement. Aucune arme ne fut versée

par les amis des Allemands, quand il y a quelques mois seulement quelques milliers de soldats anglais dont l'éducation militaire n'avait duré que peu de mois, allèrent sur le champ de bataille pour y être défaits, bombardés et asphyxiés et ces gens, maintenant émus jusqu'aux larmes à la pensée de ce qui va arriver, assistent les yeux secs aux premiers rounds d'une lutte légitime.

Aucun carnage, aucune souffrance à venir ne peuvent être plus que les souffrances de ces morts des Alliés, qui eurent à subir tout le poids de la machine de guerre prussienne, au début de la guerre. Il y a quelque chose de plus qu'une demande naturelle de vengeance dans la détermination anglaise de poursuivre la lutte jusqu'à « finish ».

L'inhumanité et l'absence de pitié dans la lutte à venir, avant qu'une paix durable soit possible, ne peuvent pas être comparées à la cruauté d'arrêter la guerre tandis que la civilisation reste menacée par un même ennemi.

Aucun homme, aucune nation, qui ait la moindre compréhension du caractère d'une armée de citoyens anglais, qui encaissa une punition terrible sans soupçonner, ne tentera de demander une pause maintenant.

Mais combien de temps pensez-vous que cela puisse continuer, demande le correspondant de l'United Press of America ?

L'armée anglaise possède aujourd'hui ni pendule ni calendrier, répliqua promptement M. Lloyd George, le temps est le facteur qui compte le moins, mais seulement le résultat compte et non le temps nécessaire pour l'atteindre. « Et nous ne voyons pas encore la fin de la guerre et nous n'avons pas la moindre doute de ce que sera cette fin. »

Mais, et la France ? demande le correspondant. Y a-t-il là-bas la même détermination de lutter jusqu'à ce que les termes de paix puissent être dictés à l'Allemagne ?  
« A cette question et après un long moment de pause le secrétaire d'Etat à la Guerre d'une voix profonde de gravité répondit :  
« Le monde n'a pas encore appris à apprécier la magnificence de la noblesse étonnante de la France. La réponse à votre ques-

tion m'a été donnée, il y a quelques jours, par une noble Française. Cette femme a donné quatre fils à la France. Il lui en reste encore un à donner à la France. Durant ma conversation avec elle, je lui ai demandé si elle pensait que la lutte avait assez duré. Sans un moment d'hésitation, elle répondit :  
« La lutte n'ira jamais trop loin, elle doit durer jusqu'à ce que la répétition de cette horreur soit impossible. »

Cette mère, c'est la voix de la France elle-même. Oui, la France tiendra jusqu'au bout. La France a eu les plus longues guerres qu'aucune autre nation d'Europe et son histoire constitue une assurance suffisante qu'elle tiendra.

Chez l'Anglais, ce sera l'esprit sportif qui animera l'armée jusqu'au dernier moment, chez les Français, ce sera le patriotisme brûlant qui soutiendra l'armée jusqu'au bout sans songer à s'occuper quand la fin doit venir.

« Et la Russie ? demande le correspondant. »  
« La Russie combattra jusqu'à la mort, intervint M. Lloyd George, la Russie a été lente à s'éveiller, mais elle sera également lente à apaiser le ressentiment russe contre ceux qui l'ont forcée à une guerre à fond et elle n'oubliera pas qu'elle éclata au moment où on y pensait le moins. »

Non, il n'y aura aucun lâcheur parmi les Alliés. Jamais plus, est devenu notre cri de guerre. Les souffrances, les douleurs augmentent chez nous, quant à la zone de guerre son horreur est indescriptible. Je reviens du champ de bataille de France et je me suis cru transporté en enfer pendant que je survolais des myriades d'hommes allés à la fournaise. J'en ai vu revenir mutilés et reconnaissables. Cette effroyable chose ne doit plus se reproduire sur terre. Le seul moyen d'en finir est d'infirmer une telle punition aux perpétrateurs de cet outrage contre l'humanité que la tentation de renouveler leurs exploits soit une fois pour toutes éliminée des cours de gouvernails d'esprit pervers. Voilà la signification de l'esprit britannique.

de la force nationale pour réaliser la politique nationale, mais tant que cela n'arrive pas, il ne nous reste d'autre alternative pour sauver la patrie que celle d'une action isolée avec cette partie de la nation qui croit que si la Grèce ne collabore pas avec ses alliés naturels en vue d'une rénovation de l'Orient, l'Etat grec et la nation grecque périront.

### Les manœuvres des germanophiles

Athènes, 28 Septembre. Les journaux germanophiles s'efforcent de déconsidérer le mouvement national et tentent d'organiser des comités de réaction. Ils annoncent la tenue probable, pour dimanche prochain, d'un meeting créé à l'instigation de Gounaris, qui protestera contre le mouvement national. Les journaux germanophiles, de son côté, que les députés de Macédoine présents à Athènes, se réuniront aujourd'hui et rédigeront un appel au peuple de Macédoine pour l'exhorter à s'abstenir de participer à un mouvement qui est de nature à l'exposer à de nouveaux dangers et de nouvelles épreuves.

### La nation entière répondra à l'appel de Venizelos, dit un général.

Londres, 29 Septembre. On mande de Salonique, le 29 septembre, à l'agence Reuters : On attend anxieusement les développements de la situation à Athènes. La mobilisation de l'armée de la défense nationale continue activement.

Le général Panzerkopon, commandant le troisième corps d'armée, à Verria, qui, tout d'abord a hésité à embrasser le mouvement, a adressé des dépêches au roi et à M. Venizelos déclarant qu'il avait décidé de rester fidèle à son serment de défendre le roi et de servir le pays de l'ennemi héréditaire.

### Le roi négocie avec Venizelos

Londres, 29 Septembre. On apprend d'Athènes, de bonne source, que des négociations entre le roi Constantin et M. Venizelos ont déjà été ouvertes.

M. Yanigitis, qui fut ministre de la Guerre, servirait d'intermédiaire.

### Le roi à Athènes s'entretient avec ses ministres

Athènes, 29 Septembre. Deux nouveaux mémoires ont été soumis au roi par le général Kallaris, ministre de la Guerre dans le Cabinet Zanmis.

Il explique en détail la situation en Macédoine.

Ce matin, le roi étant descendu de l'Alcazar au palais à Athènes, a travaillé avec le président du Conseil et les ministres des Affaires étrangères, de la Marine et de l'Intérieur.

### Sur le front de Macédoine

Communiqué officiel britannique. Londres, 29 Septembre. A Orizak et à Kopriva, les ponts ont été bombardés par l'ennemi. Une tentative des patrouilles ennemies pour aborder Kopriva a échoué; quelques Bulgares ont été tués, d'autres ont été capturés. Rien de nouveau sur le front du lac Doiran. Les avions ennemis ont été très actifs.

### L'Offensive roumaine

Le reconquête des classes 1919 et 1920. Bucarest, 29 Septembre. Les opérations relatives au recrutement de la classe 1919 et au recensement de la classe 1920 commenceront en Roumanie le 14 octobre prochain.

### Hindenburg sur le front balkanique

Suivant une dépêche de Budapest, le maréchal Hindenburg a rejoint Mackensen sur le front balkanique, où il fera un court séjour.

### Un diplomate bulgare décevait dans une légation neutre

Bucarest, 29 Septembre. On vient de découvrir à Bucarest, parmi le personnel d'une légation neutre, le secrétaire Cotchev, qui appartenait avant la guerre à la légation de Bulgarie dans la capitale roumaine.

### En Dobroudja

Le général Petala vainqueur des Allemands. Bucarest, 29 Septembre. Le général Petala, qui n'était au commencement de la campagne que simple brigadier, commande aujourd'hui deux divisions dans la Dobroudja. C'est lui qui réussit à enfoncer les lignes allemandes dans les combats qui ont eu lieu le 3 et le 6 septembre.

### En Transylvanie

Hermannstadt encerclée par les Roumains. Bucarest, 29 Septembre. La ville de Sibiu (Hermannstadt) est encerclée actuellement au Sud et à l'Est et ne tardera pas à être obligée de se rendre.

### Les Sous-Marins transatlantiques

Le « Bremen » n'est pas arrivé en Amérique. New-York, 29 Septembre. L'antipathie des agents allemands de New-London (Connecticut) provoquée par la non-arrivée du sous-marin Bremen n'est plus dissimulée et est prouvée par la fréquence avec laquelle l'arrivée imminente du sous-marin est annoncée.

### L'Ambassadeur des Etats-Unis va conférer avec le président Wilson

Copenhague, 29 Septembre. Après un échange de télégrammes avec Washington, M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, a résolu de partir pour New-York par le paquebot dans Frederick-VIII, qui quitte Copenhague aujourd'hui.

Dans la dépêche qui lui a adressée à M. Gérard, le président Wilson déclare que la présence de l'ambassadeur est nécessaire à Washington pour régler un certain nombre de questions importantes. M. Gérard est parti accompagné de sa femme, à bord du Frederick-VIII.

## La Bataille de la Somme

### La prise de Guendecourt et de Thiepval

Londres, 29 Septembre. Le correspondant de l'Agence Reuters sur le front de la Somme écrit de la capture de Guendecourt, télégraphique.

Comme il semblait évident qu'il serait trop coûteux d'emporter cette position par une attaque de front, une de nos « Crème de Crème » a décidé de tenter de s'en emparer par le flanc et d'effectuer un petit nettoyage, qui fut fait si soigneusement que notre infanterie put parvenir au cœur du village sans coup férir et recueillir plus de 400 prisonniers.

Le Crème de Crème s'est bravement battu dans les mouvements, en approchant de la position terriblement fortifiée du nord-ouest du village. Ce qui voyant les Allemands tentent de le faire subir un mauvais sort. Se ruant sur elle en grand nombre, tournant autour d'elle comme des possédés, essayant sans fin, le bombardement furieux, et y allant du fusil et du revolver dans toutes les manières. « Crème de Crème », rien moins que d'honneur passifs, se ruant sur elle en grand nombre, de fer et de feu de tous les côtés à la fois.

Une colonne de notre infanterie arriva enfin, qui fit dégringoler les Allemands, mais ceux-ci ne furent pas lâchés sans plus de trois cents tués ou blessés comme résultat.

### Comment les Allemands expliquent la prise de Combles

Zurich, 29 Septembre. Tous les journaux allemands publient la version officielle suivante de la prise de Combles :

Par suite d'une préparation d'artillerie qui avait duré quatre jours, le sol était complètement ébouillonné et les tranchées ennemies, un grand nuage de poussière s'était élevé. Nos observateurs ne pouvaient plus reconnaître leur tête. Il nous était impossible de savoir où l'ennemi avait ses troupes pour l'attaque. Nous ne pouvions plus nous servir de notre artillerie de défense.

C'est pour ce motif que les colonnes d'infanterie ennemies furent envoyées à des positions allemandes sans avoir été touchées par le feu de notre artillerie. Il fut alors facile à l'adversaire, pour nombre, de repousser l'infanterie allemande.

## AU REICHSTAG

### Le Discours du Chancelier

Léon-Lorraine aux Français, le Trentin et Trieste aux Italiens, la Transylvanie aux Roumains. Depuis le premier jour, la guerre n'a été pour nous autre chose qu'une défense de notre droit à la France contre les ambitions de l'ennemi. Nous avons fait ce que nous avons pu, nous avons fait ce que nous avons dû, nous avons fait ce que nous avons aimé.

Le chancelier avoue avoir parlé de paix à M. Asquith et lord Cecil non pas refusé mes paroles en prétendant que l'Allemagne n'aurait pas des conditions de paix. On n'aurait pu offrir de telles conditions à l'ennemi. Nous avons fait ce que nous avons dû, nous avons fait ce que nous avons aimé.

Le chancelier explique alors à sa façon les circonstances de la guerre. Les desquelles Rome déclara la guerre à Berlin.

### L'intervention de la Roumanie

En même temps la Roumanie se joignait à nos adversaires. Nos relations avec ce pays avant la guerre étaient basées sur un traité d'alliance conclu tout d'abord, seulement entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, par lequel la Roumanie s'engageait à protéger l'Autriche-Hongrie contre les attaques de l'Italie. Par ce traité, les parties contractantes s'engageaient à se prêter assistance mutuelle en cas de guerre.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix. Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

### de leur querelle avec « Crème de Crème », dit-il, lorsqu'elle revint, calmée, dit-il, d'une ardeur grappe de prisonniers.

L'attaque contre Thiepval fut commencée à midi le 26 septembre. Les progrès furent d'abord rapides, mais la lutte devint très vive, dure et le résultat fut des pertes énormes pour les deux camps.

C'est alors que « Crème de Crème » s'en fut tout droit vers le château, sans prêter la moindre attention aux obstacles et ouvrit un feu si serré que les tranchées ennemies furent bientôt le feu de l'ennemi commença à falber. L'infanterie qui se tenait prête à intervenir, fit un bond sur le château, dont elle s'empara sans rencontrer de résistance.

Comment les Allemands expliquent la prise de Combles

Zurich, 29 Septembre. Tous les journaux allemands publient la version officielle suivante de la prise de Combles :

Par suite d'une préparation d'artillerie qui avait duré quatre jours, le sol était complètement ébouillonné et les tranchées ennemies, un grand nuage de poussière s'était élevé. Nos observateurs ne pouvaient plus reconnaître leur tête. Il nous était impossible de savoir où l'ennemi avait ses troupes pour l'attaque. Nous ne pouvions plus nous servir de notre artillerie de défense.

C'est pour ce motif que les colonnes d'infanterie ennemies furent envoyées à des positions allemandes sans avoir été touchées par le feu de notre artillerie. Il fut alors facile à l'adversaire, pour nombre, de repousser l'infanterie allemande.

Le chancelier avoue avoir parlé de paix à M. Asquith et lord Cecil non pas refusé mes paroles en prétendant que l'Allemagne n'aurait pas des conditions de paix. On n'aurait pu offrir de telles conditions à l'ennemi. Nous avons fait ce que nous avons dû, nous avons fait ce que nous avons aimé.

Le chancelier explique alors à sa façon les circonstances de la guerre. Les desquelles Rome déclara la guerre à Berlin.

En même temps la Roumanie se joignait à nos adversaires. Nos relations avec ce pays avant la guerre étaient basées sur un traité d'alliance conclu tout d'abord, seulement entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, par lequel la Roumanie s'engageait à protéger l'Autriche-Hongrie contre les attaques de l'Italie. Par ce traité, les parties contractantes s'engageaient à se prêter assistance mutuelle en cas de guerre.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

## La Journée Parlementaire

### CHAMBRE DES DEPUTES

Paris, 29 Septembre. La séance est ouverte à 3 heures 25, sous la présidence de M. Deschanel.

### La Requisition des vins

M. Brette expose que certains propriétaires ont substitué au vin réquisitionné une quantité d'eau d'égout. Il propose la substitution. Une plainte fut déposée. Le sous-secrétaire d'Etat de l'Intendance cassa l'incident.

M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance, rapporta que M. Brette avait fait un grand nuage de poussière s'était élevé. Nos observateurs ne pouvaient plus reconnaître leur tête. Il nous était impossible de savoir où l'ennemi avait ses troupes pour l'attaque. Nous ne pouvions plus nous servir de notre artillerie de défense.

C'est pour ce motif que les colonnes d'infanterie ennemies furent envoyées à des positions allemandes sans avoir été touchées par le feu de notre artillerie. Il fut alors facile à l'adversaire, pour nombre, de repousser l'infanterie allemande.

Le chancelier avoue avoir parlé de paix à M. Asquith et lord Cecil non pas refusé mes paroles en prétendant que l'Allemagne n'aurait pas des conditions de paix. On n'aurait pu offrir de telles conditions à l'ennemi. Nous avons fait ce que nous avons dû, nous avons fait ce que nous avons aimé.

Le chancelier explique alors à sa façon les circonstances de la guerre. Les desquelles Rome déclara la guerre à Berlin.

En même temps la Roumanie se joignait à nos adversaires. Nos relations avec ce pays avant la guerre étaient basées sur un traité d'alliance conclu tout d'abord, seulement entre l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, par lequel la Roumanie s'engageait à protéger l'Autriche-Hongrie contre les attaques de l'Italie. Par ce traité, les parties contractantes s'engageaient à se prêter assistance mutuelle en cas de guerre.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

Le traité de la guerre actuelle, le roi Carol était considéré dans le traité comme un simple observateur, mais il fut admis à participer à la conférence de la paix.

## Chronique Locale

Le préfet des Bouches-du-Rhône a décidé, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, faite après entente avec la municipalité de Marseille, que les enfants des écoles primaires élémentaires et maternelles seront rapatriés au vendredi matin, 6 octobre. La même mesure s'étendra à tout le département.

Dans les P. T. T. — Sont nommés : Sous-ch



